

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 3 janvier 2008

**FUSION ENTRE DEUX PARTICIPANTS AGRÉÉS
FIMAT CANADA INC. ET
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE CALYON CANADA INC.**

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE CALYON CANADA INC.**

Le 20 novembre 2007, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fusion des opérations de Fimat Canada Inc. et de Société financière Calyon Canada Inc. Cette fusion a donné lieu à la démission de Société financière Calyon Canada Inc. à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc., laquelle a également été approuvée par le Comité spécial de la réglementation. Cette fusion et la démission en résultant ont toutes deux pris effet le 2 janvier 2008.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au 514 871-3518, ou à l'adresse courriel jtanguay@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 002-2008